



Business and Industry Advisory Committee to the **OECD**

Comité Consultatif Economique et Industriel Auprès de l' **OCDE**

*REV. 1*

*Original: Anglais*

**Déclaration du BIAC à la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau ministériel**

**Paris, 15 mai 2002**

## **L'OCDE ET LA VIABILITÉ DE L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ**

**Stratégie pour l'emploi, réforme de la réglementation, croissance,  
développement durable...**

**Et ensuite ?**

*Il est recommandé d'imprimer cette déclaration recto verso, de manière à ce que le texte et le tableau ou la figure se rapportant à un même thème se trouvent en regard.*



## TABLE DES MATIERES

PRINCIPAUX MESSAGES .....	4
Thème n° 1. Les leçons d'un bref ralentissement ?.....	6
Thème n° 2. Croissance durable : « la dimension sociétale » .....	8
Thème n° 3. La croissance durable : « la dimension économique et institutionnelle ».....	10
Thème n° 4. La viabilité de l'environnement .....	12
Thème n° 5. Les dimensions de « l'ouverture » .....	14
Thème n° 6. Le développement : interdépendances économiques entre les grandes régions de l'OCDE et des régions moins développées .....	16
NOTES ET SOURCES DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX.....	18
LISTE DES ABBREVIATIONS .....	19
NOTES DE FIN .....	19

## PRINCIPAUX MESSAGES

Le BIAC a le plaisir de présenter cette déclaration à la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau ministériel, au nom des milieux d'affaires des pays membres. Ce texte contient un ensemble d'évaluations et de recommandations générales destinées à compléter le rapport de l'OCDE sur ses activités depuis la dernière ministérielle. En d'autres termes, le BIAC n'entend pas exprimer ici toutes ses positions sur chaque aspect des travaux de l'OCDE. Il préfère mettre l'accent sur les sujets qui, de l'avis des entreprises, méritent une attention accrue de la part de l'Organisation. La Note de Discussion « *Innovation et croissance mondiale durable* »<sup>1</sup> que le BIAC a soumise à la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau ministériel, comporte une mosaïque plus détaillée de mesures nécessaires pour soutenir la croissance dans un système d'échanges international ouvert. La plupart de nos recommandations restent valides.

Après une section consacrée à la situation macro-économique actuelle (Thème n°1), la présente déclaration s'articule autour d'une structure affirmant la nécessité d'évaluer la « viabilité » suivant plusieurs axes, notamment les dimensions sociétale, économique (qui recouvre les institutions de l'économie de marché) et environnementale. Nous avons décidé de nous appuyer sur ce cadre pour participer à un débat au sein d'une structure que l'OCDE a déjà utilisée pour son analyse du développement durable. Des travaux supplémentaires s'imposent pour cerner le concept de viabilité sous l'angle de la société et de l'économie.

Cependant, du point de vue des politiques à déployer, nous devons explorer les interactions entre ces différentes facettes de la viabilité, c'est-à-dire nous concentrer sur les arbitrages. Ceux-ci constituent l'essence même de l'économie... et la réalité politique.

Emanant d'une communauté de spécialistes de l'économie qui s'adressent aux instances décisionnaires réunies sous l'égide d'une organisation dont la mission consiste à mener des analyses factuelles, cette déclaration ne saurait constituer un document de recherche ni une déclaration politique au sens strict. Les figures et chiffres utilisés à l'appui des évaluations qu'elle contient ne visent pas à apporter des éléments de preuve définitifs sur les points et recommandations qui y sont énumérés, mais à orienter les travaux analytiques à venir et la formulation de politiques par l'OCDE. La présente déclaration délivre les grands messages suivants :

Nonobstant les risques de ralentissement de l'activité qui sont à l'heure actuelle réels pour toutes les régions de l'OCDE, il semble que l'économie mondiale soit en voie de rétablissement. Celui-ci est plus rapide dans les zones qui disposent de marchés du travail flexibles et d'une meilleure réglementation, ce qui nous ramène à une discussion, au sein de l'OCDE, sur les écarts de croissance et de développement à long terme (Thème n°1).

Des différences significatives subsistent entre les pays de l'OCDE concernant, premièrement, la capacité à faire appel aux marchés du travail en vue de créer des opportunités économiques pour les pauvres et, deuxièmement, l'investissement massif dans le capital humain qui est nécessaire dans une économie du savoir. Il faut donc mettre à jour la *Stratégie pour l'emploi* de l'OCDE et en appliquer les recommandations (Thème n°2).

Il existe des disparités considérables entre les pays de l'OCDE en termes de qualité du climat des affaires, et ces disparités risquent de gagner en importance à mesure que les transactions commerciales seront de plus en plus menées selon une logique comparative mondiale. Par conséquent, un processus permanent de surveillance structurelle multilatérale est le service le plus important que l'OCDE puisse proposer à ses membres (Thème n°3).

Malgré la rhétorique, la question de la viabilité continue d'être débattue, pour l'essentiel, sous l'angle de la politique environnementale, tandis que ses dimensions humaine, sociétale et économique, ainsi que le

progrès technologique lui-même, sont en général considérées comme allant de soi. L'OCDE est bien placée à la fois pour clarifier les arbitrages et pour donner un ton plus posé au débat (Thème n°4).

L'OCDE doit intensifier ses efforts pour définir clairement le rôle de l'ouverture à l'investissement et aux échanges internationaux pour l'augmentation de la croissance et des possibilités d'expansion des économies avancées et de celles en développement, et dans la transmission de ce message afin de faire progresser le débat planétaire sur la « mondialisation » (Thèmes n°5 et 6).

L'analyse qui figure dans certaines publications récentes, telles que le document *Open Markets Matter and GATS: The Case for Open Services*<sup>2</sup>, devrait largement contribuer à rappeler le lien entre ouverture aux échanges, multilatéralisme et développement. Nous pensons qu'il faut également renforcer ces efforts d'analyse à propos de l'investissement international. De plus, il est selon nous indispensable de repenser l'engagement politique pour que l'OCDE redevienne l'un des phares de l'ouverture des marchés.

### *Et ensuite ?*

Stratégie pour l'emploi, Réforme de la réglementation, Etude sur la croissance, Développement durable... Depuis une dizaine d'années, les grandes études de l'OCDE aident les théoriciens et praticiens de la politique publique à comprendre et à structurer leurs arguments en faveur des réformes économiques et institutionnelles requises pour préserver l'économie de marché, fondement de notre prospérité commune. Une partie de ces réformes ont d'ailleurs été menées à bien. Le BIAC considère que la contribution la plus importante de l'OCDE, dans les années à venir, prendra la forme de ces études transversales et axées sur les politiques, qui restent ancrées dans l'analyse scientifique.

Etant donné la confusion et le cynisme croissants à l'égard des relations économiques internationales, une étude d'ampleur comparable sur « l'ouverture » paraît nécessaire. Plusieurs passages de la présente déclaration indiquent des voies spécifiques sur lesquelles on pourrait s'engager dans le cadre d'une telle étude à l'échelle de l'OCDE.

Au-delà de l'analyse proposée, le BIAC appelle par cette déclaration les ministres à exercer un leadership politique pour permettre à l'OCDE de rester un groupe de 30 pays exprimant leur volonté *conjointe* de maintenir et de faire avancer l'économie de marché au niveau planétaire.

En dépit de leurs différends sur certains points, il est vital que les membres de l'OCDE défendent et mettent en application le principe d'une économie de marché mondiale en tant que jeu à somme positive, pour pouvoir espérer que ce point de vue s'enracine solidement dans le reste du monde.

Tous les pays sont égaux en droit et dans la pratique (chaque négociateur à l'OMC le sait bien). Nous continuons de former le vœu que les grandes économies orientent les enjeux mondiaux, par exemple sous la forme d'un G8. L'OCDE pourrait également être considérée comme un acteur complémentaire dans l'élargissement d'un consensus, entre les démocraties avancées, pour la définition de politiques communes et compatibles pour traiter des problèmes collectifs. L'OCDE peut utiliser ses considérables moyens d'analyse et d'établissement du consensus comme l'une des plates-formes connexes au G8, dans le cadre du leadership mondial joué par cette institution. Par delà les clivages politiques, elle est à même d'assurer l'intégrité des données, une analyse verticale et horizontale, ainsi qu'un débat structuré pour mieux préparer les prochaines réunions du G8.

## Thème n° 1. Les leçons d'un bref ralentissement ?

L'activité économique mondiale est loin de tourner à plein régime, mais repart peu à peu après une récession brève mais profonde par rapport aux précédentes. Aux Etats-Unis, la forte détente monétaire et les mesures de relance budgétaire ont mis fin au ralentissement au quatrième trimestre 2001. Tant la portée que les possibilités de la politique monétaire et budgétaire restent plus limitées dans la zone euro, et sont même quasiment inexistantes au Japon. Le BIAC est conscient des sérieux risques de recul économique qui compromettent une reprise tirée par l'investissement. La présente évaluation s'appuie néanmoins sur les prévisions du consensus.

Première conclusion : non seulement les taux de croissance et d'emploi à long terme présentent des écarts significatifs entre les grands pays de l'OCDE, comme le montre *l'Etude sur la croissance*, mais les différences dans la capacité de ces économies à réagir aux fluctuations cycliques risquent de s'accroître. D'où la perspective de disparités durables en ce qui concerne les performances des principaux membres de l'OCDE, avec, à terme, des menaces sur la cohésion de l'Organisation en tant que groupement d'économies disposant de structures analogues et de dirigeants partageant les mêmes idées. Plusieurs tendances décrites par les figures 1A et 1B<sup>3</sup> méritent d'être soulignées :

- aux Etats-Unis, le rebond du PIB promet d'être rapide, tout comme l'a été le retournement conjoncturel ;
- dans la zone euro, le fléchissement de l'activité risque d'être plus prolongé et l'écart de production cumulé plus substantiel, mais, élément peut-être encore plus important,
- aux Etats-Unis, au point le plus haut du cycle actuel, le taux de chômage se situait nettement en deçà de celui atteint lors du pic précédent ;
- les économies d'Europe continentale caractérisées par un « chômage massif » assistent à une dégradation de leur niveau d'emploi, qui s'améliorait depuis un certain temps. Elles restent prisonnières d'un chômage structurel plus élevé et d'un taux d'emploi inférieur. Les variations du taux de chômage à la baisse ou à la hausse y sont moins marquées et ces pays ne semblent pas en mesure de parvenir à une décrue constante du chômage sur des périodes de 7 ou 8 ans, contrairement à ce qui s'est produit par le passé au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.
- nonobstant les débats techniques sur la valeur exacte et les implications du NAIRU (taux de chômage non accélérateur de l'inflation), les grands pays de la zone euro sont manifestement confrontés à une « limitation de vitesse » plus basse, et aucune avancée importante ne semble avoir été réalisée pour relever celle-ci.

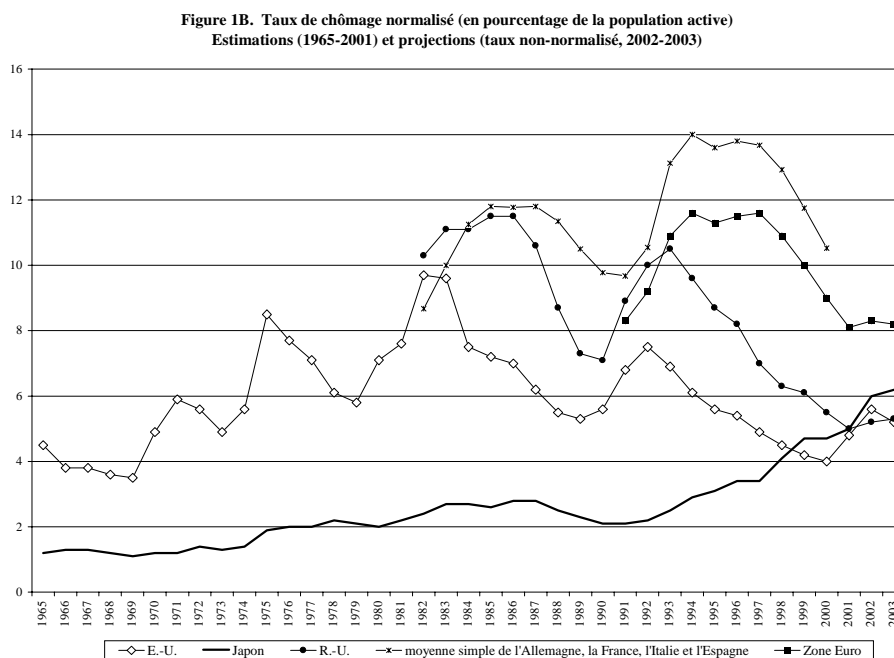
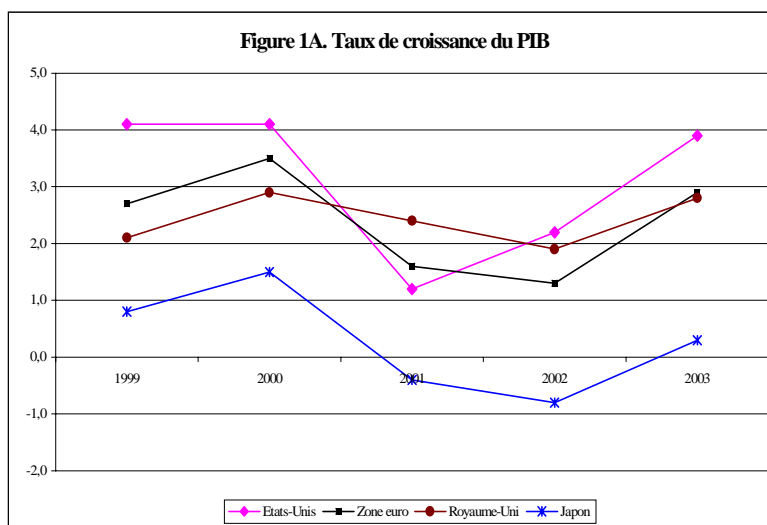
Même si, entre autres, la croissance plus forte de la population et de la main-d'œuvre peut en partie expliquer l'augmentation durable plus forte du PIB des Etats-Unis, la rapidité du processus d'ajustement dans ce pays est due à d'autres facteurs. ***La reprise actuelle progresse plus rapidement là où les marchés du travail et les salaires s'adaptent au tassement de l'activité.*** Lorsque le vieux cadre économique reste entravé par de fortes rigidités institutionnelles (parmi les grandes économies, c'est le cas, par exemple, en Allemagne, en Italie et au Japon), le retournement conjoncturel sera plus long et plus douloureux, ralentissant également la reprise pour les autres économies interdépendantes, dans leurs régions respectives.

### ***Recommandations***

L'OCDE doit approfondir ses analyses des répercussions de l'économie du savoir sur le cycle d'activité et sur les fluctuations à court terme. Plus qu'une réflexion sur les TIC (technologies de l'information et des communications) ou sur la « nouvelle économie », ces travaux doivent explorer les liens entre « le

dynamisme structurel » national (flexibilité du marché du travail, qualité de la réglementation, etc.) et le cycle économique. Une question essentielle pour le EPC<sup>4</sup>, et pour l'OCDE en général, a trait à l'impact d'un cycle qui s'est peut-être modifié dans certains pays de l'OCDE, mais pas dans d'autres.

Malgré les inquiétudes immédiates suscitées par la conjoncture actuelle (ralentissement économique, menaces sur la sécurité), il reste énormément à faire pour comprendre et mettre en œuvre les réformes nécessaires pour une croissance durable. L'OCDE dispose de processus bien établis, quoique graduels et longs, pour surveiller l'application des réformes structurelles pays par pays [rapports du Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, projet sur la réforme de la réglementation]. Ces activités pourraient être renforcées par une comparaison internationale du dynamisme structurel [EPC, CIBE].



## **Thème n° 2. Croissance durable : « la dimension sociétale »**

Pour être socialement et politiquement durable, la croissance économique doit engendrer une progression soutenue du revenu et des opportunités pour la société dans son ensemble, et notamment pour les individus<sup>5</sup> à bas revenus. Nous ne parlons pas ici « d'équité » ou de « répartition » des revenus. Généralement, du fait de l'économie de marché et des caractéristiques de la formation de capital humain, le processus de rémunération varie considérablement tout au long de la vie des individus, ainsi que d'un individu à l'autre. Cependant, l'existence d'un pourcentage significatif d'individus pris au piège de la pauvreté est contraire à la notion de viabilité et de durabilité dans une société démocratique, et risque de saper le soutien à l'économie de marché.

L'augmentation de la rémunération des bas revenus est elle-même tributaire de la croissance du revenu marchand et des transferts sociaux. Nombre de pays de l'OCDE dépendent de plus en plus de la redistribution des revenus, mais on peut s'interroger sur la viabilité de cette évolution. Dans une économie confrontée en permanence à des changements technologiques et structurels, où l'introduction de méthodes nouvelles ne cesse d'engendrer des gains de productivité, la politique sociale est fonction, au bout du compte, de la capacité à accroître la productivité des pauvres.

Chaque politique de transferts sociaux peut être évaluée selon ses propres mérites. Il est toutefois nécessaire de rappeler que la capacité à travailler constitue *in fine* le principal déterminant de la croissance durable du revenu, tout particulièrement pour les pauvres. Les informations disponibles laissent à penser que la répartition du revenu marchand s'élargit depuis peu dans la zone OCDE<sup>6</sup>. Si elle se poursuit, cette tendance rendra les politiques sociales fondées sur la redistribution plus difficiles à soutenir et moins efficaces. Néanmoins, le recul de la part du revenu des 30 % les plus pauvres varie sensiblement : certains éléments montrent (figure 2A) que, parmi cette catégorie de la population, il est plus prononcé lorsque le taux d'*emploi* diminue. Au vu des statistiques disponibles, qui portent sur l'*évolution* des composantes du revenu, on peut raisonnablement penser qu'avec l'augmentation de la moyenne, le revenu des pauvres a en fait légèrement progressé dans les pays occupant le haut du tableau.

Le développement du capital humain constitue un autre aspect essentiel du développement humain, avec des conséquences évidentes pour la viabilité de la croissance dans une économie de plus en plus axée sur le savoir. Etant donné la forte convergence des résultats de la zone OCDE pour l'enseignement de base, les décideurs doivent s'appuyer sur des indicateurs plus sophistiqués. Les conclusions du *PISA 2000* soulèvent des questions importantes quant aux différences relativement marquées dans la qualité de l'enseignement<sup>7</sup>. Le sentiment général est également que la couverture et les résultats de l'enseignement supérieur, ainsi que les relations entre ce niveau d'enseignement et la recherche, varient considérablement d'un pays de l'OCDE à l'autre, ce qui influe sur les performances économiques<sup>8</sup>. La figure 2B ne s'intéresse qu'à un indicateur de la qualité de l'environnement d'apprentissage, afin de montrer comment les pays de l'OCDE, dont les structures sont par ailleurs analogues, présentent des disparités en ce qui concerne l'une des dimensions clés de la préparation aux TIC.

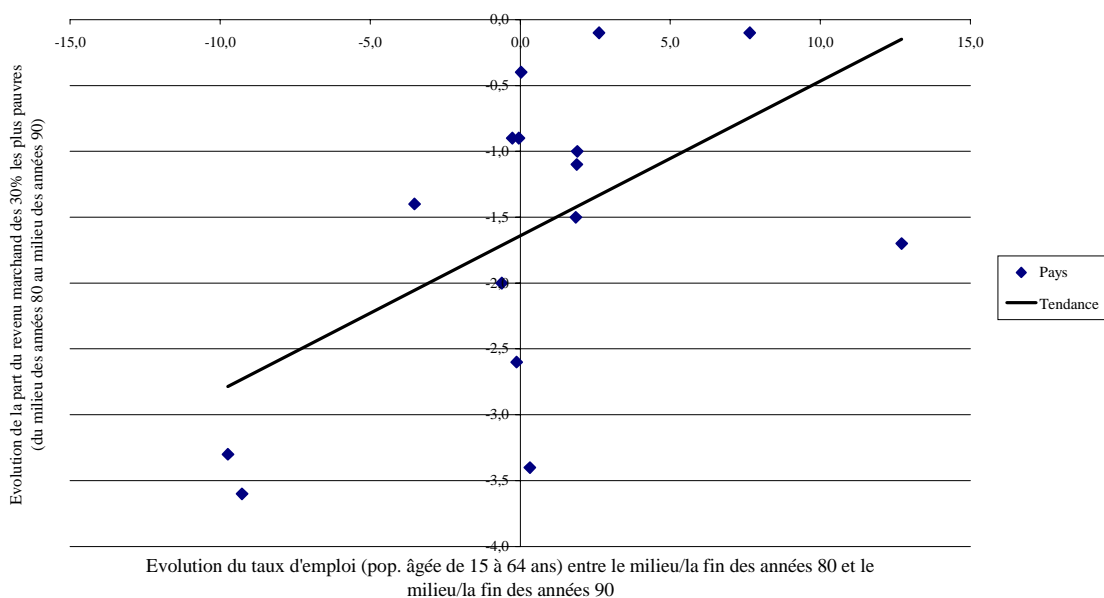
### ***Recommandations***

***L'employabilité et le développement du capital humain doivent être considérés comme les principaux indicateurs de la prospérité durable***, avec, comme indicateurs secondaires, les performances du marché du travail et l'employabilité de la main-d'œuvre peu qualifiée. Outre les travaux sur la viabilité à proprement parler, l'OCDE doit actualiser sa *Stratégie pour l'emploi*. Plus précisément, elle pourrait étudier plus avant les liens entre les performances du marché du travail et la capacité des pauvres à accroître leur niveau de revenu. Cependant, une grande partie des outils d'analyse disponibles pour analyser les questions liées à la pauvreté se concentrent sur les pourcentages relatifs. L'OCDE pourrait contribuer à mieux cerner la manière dont les *niveaux* de revenu évoluent parmi cette catégorie de la population, quelles en sont les répercussions sur les besoins et la capacité des individus à opérer au sein d'une économie de marché [qui

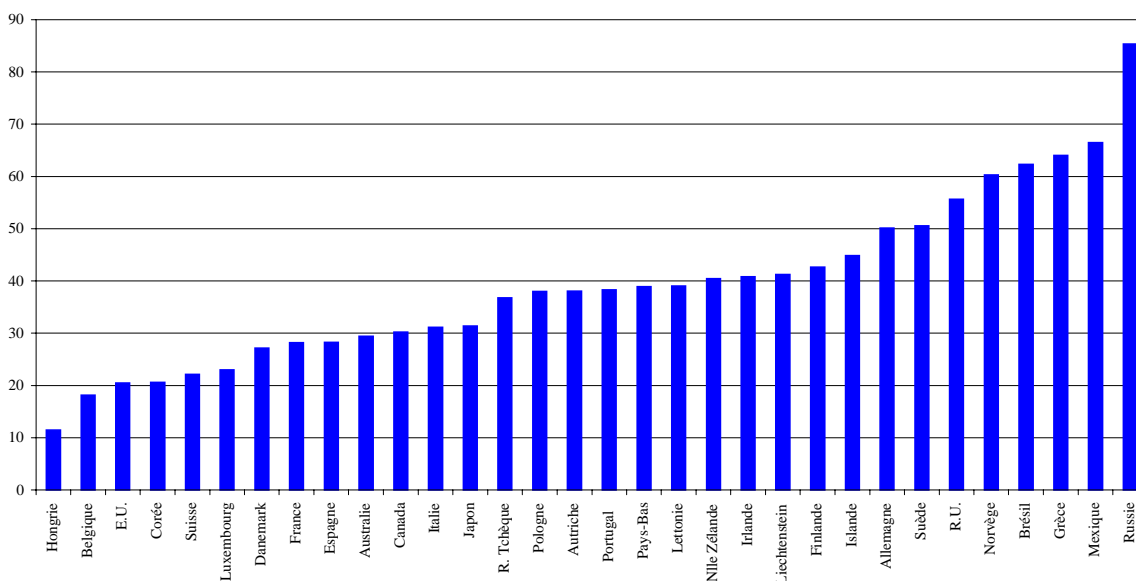
repose de plus en plus sur le savoir], et à définir l'ampleur des vrais pièges à pauvreté, ainsi que les mesures nécessaires pour y remédier.

L'OCDE doit redoubler d'efforts pour mettre en relation le développement du capital humain et la viabilité économique et sociale dans l'économie du savoir. Elle doit également souligner l'importance croissante, dans cette économie du savoir, de la modernisation de l'enseignement supérieur et la nécessité de coopérer plus étroitement avec les partenaires sociaux dans le domaine de la formation professionnelle.

**Figure 2A. Evolution du taux d'emploi et de la pauvreté**



**Figure 2B. Pourcentage d'élèves inscrits dans un établissement dont le directeur estime que le manque d'ordinateurs entrave le processus d'acquisition de connaissances (résultats du PISA 2000)**



### **Thème n° 3. La croissance durable : « la dimension économique et institutionnelle »**

La multitude d'activités de recherche associées à l'Etude sur la Croissance de l'OCDE et à des analyses analogues menées dans d'autres lieux ont fourni suffisamment d'éléments pour constater que les performances économiques des pays de l'OCDE ont divergé pendant les années quatre-vingt-dix. Le ralentissement économique récent ne doit pas occulter ce message important.

Certes, un grand nombre de facteurs déterminent conjointement la croissance à long terme, et présentent de fortes interactions entre eux. L'OCDE s'est à juste titre concentrée sur l'impact des TIC, de l'innovation et de la productivité multifactorielle, car ces domaines étaient moins bien compris ou moins clairement expliqués en 1999, mais l'analyse complémentaire nécessaire de certains autres facteurs n'a pas été menée avec détermination. En dépit des demandes et des encouragements réguliers émanant du BIAC, il n'y a jamais eu d'étude systématique des effets, sur la croissance, de la concurrence sur les marchés du travail et des produits ainsi que de l'utilité de la réglementation.

Dans un tel contexte, nous nous intéressons de plus près à un aspect seulement de l'environnement des entreprises, à savoir la « qualité de la réglementation », afin de suggérer une orientation pour les travaux ultérieurs de l'OCDE. Le thème n° 3 met en regard un indicateur de la variation relative des chiffres de la croissance et un indicateur de la qualité globale du cadre réglementaire. Le premier aspect a été défini d'après l'édition 2001 du *Tableau de bord de l'OCDE de la science, de la technologie et de l'industrie*. Le deuxième aspect s'appuie sur un indicateur composite élaboré par Kaufmann, Kraay et Zoido-Lobaton, de la Banque mondiale, qui intègre de nombreuses mesures internationales de la réglementation<sup>9</sup>. La figure 3A classe les pays de l'OCDE en fonction de l'évolution de leurs performances économiques entre les années quatre-vingt et les années quatre-vingt-dix. Le groupe I rassemble les pays qui affichaient déjà un revenu élevé (selon la définition de la Banque mondiale) dans les années quatre-vingt et qui ont suivi le rythme de croissance des Etats-Unis dans les années quatre-vingt-dix. Dans le groupe II se trouvent des pays à revenu élevé qui ont perdu du terrain par rapport aux Etats-Unis. Une classification analogue (groupes III et IV) est appliquée aux pays à revenu intermédiaire. La figure 3B propose un graphique comparatif supplémentaire qui ne s'intéresse qu'à la variable relative à la qualité de la réglementation.

L'analyse comparative quantitative d'une variable institutionnelle complexe (la qualité de la réglementation) a forcé des limites importantes. Malgré ces limites, les grandes économies de l'OCDE dans lesquelles la réglementation est très lourde (comme le Japon, l'Allemagne, la France et l'Italie) sont manifestement celles dont la croissance se dégrade. En outre, dans un environnement où le capital est de plus en plus mondialisé, les pays sont de plus en plus tributaires de la « concurrence en matière de réglementation », ce qui ne cesse de renforcer la pertinence de ce type d'analyse.

#### ***Recommandations***

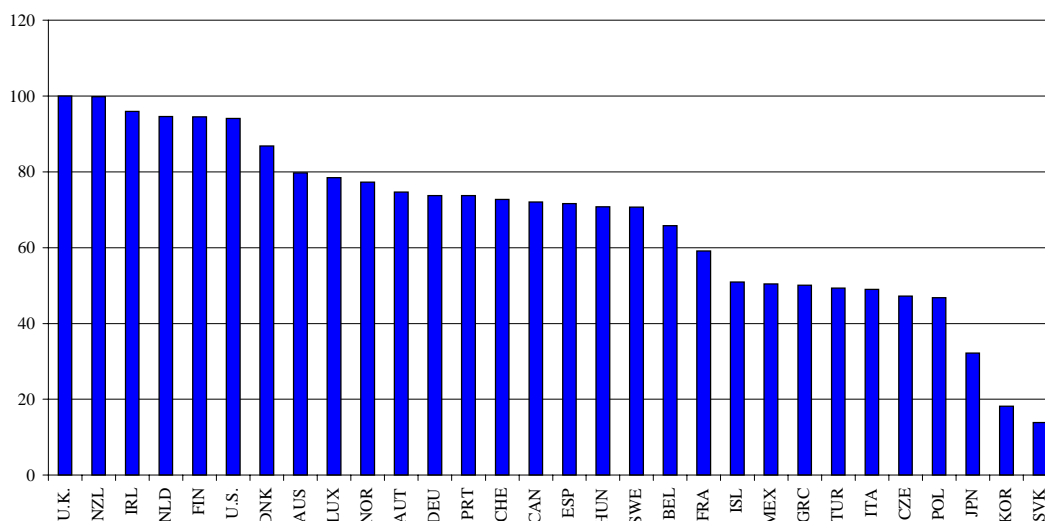
D'une manière générale, le BIAC pense que, le Comité de la Politique Economique de l'OCDE doit adopter une position plus tranchée vis-à-vis du laxisme actuel concernant le poids de la réglementation et de la fiscalité qui reste élevé et ne cesse de s'alourdir dans de nombreux pays de l'OCDE. Comme à son habitude, ce comité pourrait contribuer à apporter à la définition d'un programme de réformes en étudiant les données analytiques sur la relation entre l'environnement des entreprises et les performances économiques.

Les travaux de l'OCDE sur la réforme de la réglementation ont déjà fourni de très nombreux éléments supplémentaires sur le cadre institutionnel des pays analysés et contribuent à faire en sorte que ces pays abordent la réforme structurelle avec un programme cohérent. Le moment est venu de s'appuyer sur les connaissances et les points de vue développés dans ce domaine grâce à des analyses internationales et un solide processus de surveillance multilatéral grâce au Comité de la Politique Economique, au PUMA et au CIBE.

Concernant l'adoption de mesures, le poids et la qualité de la réglementation ne peuvent être réduits à un indicateur à une seule valeur. Le BIAC invite donc l'OCDE à utiliser des analyses internationales de la réglementation et une évaluation générale du climat des affaires en relation avec les performances économiques.

<b>Croissance du PIB par habitant en 1989-1999 et qualité de la réglementation en 1998</b>					
(Voir notes de fin. Les pays sont classés (à la colonne 2) selon leur croissance par rapport aux États-Unis, dont le PIB par habitant est supposé égal à 100. « Le rattrapage du PIB par habitant » montre dans quelle mesure le pays en question s'est rapproché du niveau des États-Unis (100) ou s'en est éloigné sur la période 1989-1999)					
Groupe II-Revenu élevé dans les années quatre-vingt accusant un retard dans les années quatre-vingt-dix			Groupe I-Revenu élevé dans les années quatre-vingt conservant ou améliorant leur position relative dans les années quatre-vingt-dix		
	<i>Colonne 1</i> <i>Qualité de la réglementation en 98</i>	<i>Colonne 2</i> <i>Rattrapage du PIB par habitant</i>		<i>Colonne 1</i> <i>Qualité de la réglementation en 98</i>	<i>Colonne 2</i> <i>Rattrapage du PIB par habitant</i>
Nlle-Zélande	100	-4.3	Norvège (2)	77	5.2
Finlande (1)	95	-4.7	Australie	80	3.6
Canada	72	-5.1	États-Unis	94	0.0
Italie	49	-5.8	Pays-Bas	95	-0.1
France	59	-5.9	Danemark	87	-2.2
Suède	71	-6.3	Royaume-Uni	100	-2.2
Allemagne	74	-6.3	Autriche	75	-3.1
Japon	32	-7.8	Belgique	66	-3.3
Suisse	73	-18.3			
Groupe IV-Revenu intermédiaire dans les années quatre-vingt accusant un retard dans les années quatre-vingt-dix			Groupe III-Revenu intermédiaire dans les années quatre-vingt poursuivant la croissance dans les années quatre-vingt-dix		
Turquie	49	-1.3	Irlande (4)	96	21.9
Grèce	50	-1.9	Corée (5)	18	9.9
Hongrie (3)	71	-2.1	Pologne (3)	47	3.1
Mexique	50	-2.3	Portugal (6)	74	1.4
Rép. tchèque (3)	47	-9.6	Espagne (6)	72	0.5

Figure 3B. Indicateur composite de la qualité de la réglementation (niveau du meilleur pays en 1998=100)



#### **Thème n° 4. La viabilité de l'environnement**

Dans les débats actuels sur la viabilité de l'environnement, l'hypothèse implicite selon laquelle la technologie restera inchangée est l'argument le plus faible. Et nous savons par expérience que l'innovation technologique est le principal moteur de l'amélioration des performances environnementales. Les progrès technologiques sont la condition préalable à une utilisation plus efficace des ressources, et donc à une progression des performances environnementales, ce qui est capital dans un contexte de croissance démographique rapide à l'échelle mondiale. Dans la plupart des cas, les technologies et les processus nouveaux sont à la fois plus efficaces et moins polluants. Ils permettent d'augmenter la production tout en économisant les matériaux et en réduisant la pollution. Dans le même temps, les performances environnementales engendrent souvent des opportunités commerciales qui renforcent l'efficacité au niveau des entreprises.

Dans une entreprise compétitive, le programme de réduction des coûts doit être aussi solide que celui concernant la conquête de parts de marché. Les stratégies visant à améliorer les performances réduisent également souvent les impacts négatifs sur l'environnement. Le point de départ consiste à trouver des solutions pour utiliser moins de facteurs de production ou de matériels et de ressources naturelles. Il convient aussi de s'attacher à réaliser des économies d'énergie. La baisse des coûts, résultant de la concurrence, entraîne un recul des prix et, dans de nombreux cas, une amélioration des performances environnementales. L'efficacité accrue des processus de production et des produits, du fait de l'innovation, d'une utilisation réduite des ressources et d'une pollution moindre, constituent des objectifs qui se renforcent mutuellement.

Le marché a besoin d'un cadre de politique publique stable et favorable. La réglementation doit être prévisible et logique, sans être trop normative. Il est essentiel qu'elle encourage l'innovation et favorise des mutations technologiques bénéfiques. Etant donné l'importance économique, environnementale et sociale de l'innovation, les dispositifs doivent prendre intégralement en compte les effets de la réglementation sur le développement de nouvelles technologies, ce qui peut passer par la révision d'une réglementation unique, d'un régime ou par l'amélioration des processus de gestion de la réforme. Une réforme de la réglementation visant à accroître la concurrence et à encourager l'arrivée de nouveaux participants sur le marché est fondamentale pour l'innovation. Les politiques doivent être flexibles et reposer sur des incitations. Elles doivent être conçues de manière à stimuler l'efficacité dynamique.

Une réglementation qui tire parti des forces de marché peut donner des résultats impressionnants sur le plan environnemental, avec des coûts de transaction inférieurs et moins d'exigences normatives par rapport aux approches classiques. Ces instruments, qui s'appuient sur des incitations commerciales plutôt que sur des exigences directes et contraignantes, doivent être étendus à une fourchette plus vaste de programmes de limitation et de prévention de la pollution. Les innovations dans la conception des produits, la prévention de la pollution et la gestion des ressources auront un effet optimal au sein d'un système de réglementation qui s'appuie sur la capacité avérée des entreprises à répondre aux exigences via des investissements dans le développement de la science, de la technologie et des processus. Les politiques budgétaires doivent fournir des incitations, par exemple en baissant les taux d'imposition ou en accordant des crédits à la R&D, pour que les entreprises investissent et innovent et améliorent ainsi leur performance environnementale. Les actions volontaires constituent une approche prometteuse de nombreux problèmes environnementaux.

Sur la base de nombreuses innovations récentes dans la gestion de l'environnement dues aux pouvoirs publics et au secteur privé, les politiques publiques doivent encourager une culture de la gestion axée sur les résultats. Cette culture serait orientée sur la définition, la mesure et l'encouragement des résultats ainsi que sur la réorientation des fonctions de réglementation essentielles de façon à ce que celles-ci soient principalement axées sur la performance. Il faut fixer des objectifs clairs et transparents qui énoncent les résultats souhaités et donnent aux entreprises une plus grande souplesse pour déterminer les moyens de parvenir à ces résultats. Il convient également de promouvoir une révision de la réglementation et d'encourager les entreprises à opérer un suivi réel des progrès et à faire connaître ces derniers.

La mise au point et l'utilisation de technologies non polluantes apportent déjà une contribution significative à la réduction de l'impact des activités économiques sur l'environnement. La diffusion des approches novatrices aux pays non membres de l'OCDE sera essentielle pour améliorer l'état de l'environnement. Le secteur privé est et restera le moteur de cette forme de coopération entre pays industrialisés et en développement, par le biais de ses activités quotidiennes dans plusieurs domaines : développement technologique, investissement direct étranger, vente et diffusion des technologies.

L'impact de l'investissement direct étranger sur le développement va au-delà de sa valeur monétaire et a des retombées positives, telles que le transfert de technologies et de savoir-faire respectueux de l'environnement et la diffusion de pratiques de gestion efficaces. Ce phénomène tient aux relations managériales entre la société-mère et sa filiale et aux avantages liés à l'utilisation de procédures environnementales comparables dans toutes les activités d'une multinationale. La libéralisation des échanges et de l'investissement est par conséquent essentielle pour accélérer le transfert et la diffusion de technologies non polluantes. Les gouvernements doivent fixer des cadres juridiques, budgétaires, économiques et sociaux propices à l'investissement privé et à la coopération technologique.

### ***Recommandations***

L'OCDE doit mettre davantage l'accent sur l'innovation pour répondre aux défis environnementaux. L'Organisation doit encourager les pays à proposer un cadre favorable à l'innovation et aux changements technologiques bénéfiques allant dans le sens du marché. Elle pourrait également analyser la manière dont les améliorations technologiques à venir pourront être intégrées aux prévisions environnementales et comment les politiques peuvent influencer le sens et la vitesse de ces progrès.

L'OCDE doit examiner et améliorer les mesures visant à encourager la diffusion de l'innovation et du savoir-faire aux pays en développement.

L'OCDE doit évaluer l'efficacité économique et environnementale des instruments permettant de relever les défis environnementaux.

Il convient d'élaborer des indicateurs de la sensibilisation de l'opinion publique aux défis environnementaux et de son soutien aux politiques environnementales, notamment de sa volonté à participer aux coûts.

## Thème n° 5. Les dimensions de « l'ouverture »

L'ouverture d'une économie aux échanges internationaux constitue le mécanisme le plus fiable pour introduire la concurrence dans des secteurs qui en étaient jusqu'alors protégés. Depuis 50 ans, les obstacles aux échanges sont progressivement supprimés dans les pays de l'OCDE. L'impact de la libéralisation future des échanges sur la productivité et sur la croissance concernera donc pour l'essentiel dans le secteur des services. S'agissant tout d'abord des **échanges**, un coup d'œil rapide sur la figure 5<sup>10</sup> montre que, dans les pays de l'OCDE, le secteur des services est non seulement assez fermé aux échanges internationaux, mais le degré de fermeture varie également considérablement. La colonne D présente le taux de pénétration des importations dans les services par rapport à celui observé pour les marchandises, qui atteint un maximum de 43 pour cent en Irlande. Les grandes économies sont naturellement moins tributaires des échanges internationaux, mais « l'ouverture » du secteur des services par rapport à celui des marchandises est encore plus variable entre les petits pays de l'OCDE.

L'internationalisation peut emprunter des voies liées mais distinctes, notamment les échanges de biens et de services, l'investissement direct (capital) et la production des entreprises à capitaux étrangers. Pour tous ces aspects, l'ouverture semble être fonction des écarts de performances observés ces dernières décennies (figures 2 et 3). De substantielles **entrées d'IDE** et une importante présence étrangère dans une économie peuvent s'interpréter comme des indicateurs de la confiance exprimée par la communauté mondiale des milieux d'affaires à l'égard de l'environnement économique de ce pays. Parmi les grandes économies, l'Allemagne, l'Italie et le Japon se caractérisent par la faiblesse des entrées d'IDE et la place limitée des multinationales dans la production et l'emploi au niveau national.

La base de données de l'OCDE (STI/EAS) sur le thème « Mesurer la mondialisation » procure une multitude de données sur le rôle essentiel joué par les **entreprises affiliées à capitaux étrangers** et sur les variations de son importance parmi les pays de la zone OCDE. Cette base de données soigneusement compilée ne permet que des conclusions provisoires. A l'inverse des échanges en tant que tels, il n'existe pas, pour cet aspect de l'ouverture, de relation inverse nette entre la taille de l'économie considérée et l'internationalisation. En outre, l'activité des entreprises à capitaux étrangers est, dans de nombreux cas, quasiment aussi importante que le commerce extérieur (et plus importante pour les Etats-Unis)<sup>11</sup>. Cette tendance est encore plus marquée dans les services que dans le secteur manufacturier, ce qui indique que, dans une certaine mesure, la « mondialisation » des services est jusqu'ici motivée par le désir de se faire une place sur des marchés nationaux protégés. En d'autres termes, contrairement à la majeure partie du secteur manufacturier, le marché mondial des services reste extrêmement fragmenté (en particulier dans les télécommunications et les services liés aux TIC). Aucune raison évidente ne justifie cette situation.

### **Recommandations**

Le BIAC encourage vivement l'OCDE à poursuivre ses travaux afin de soutenir la progression des négociations de l'OMC sur l'accès aux marchés, en particulier pour les services, l'agriculture et les produits industriels, notamment par des études sur les liens entre les échanges et l'investissement, la transparence dans la passation des marchés publics et la facilitation des échanges. Il est essentiel que l'ensemble des parties s'engagent dans un système reposant sur des règles. Il convient également que l'OCDE continue d'analyser les relations entre la politique des échanges et d'autres aspects, dont la concurrence, la qualité de la réglementation et le développement<sup>12</sup>.

Les excellents travaux de l'OCDE sur le thème *Mesurer la mondialisation* doivent être diffusés et utilisés de manière plus affirmée afin de donner davantage de poids aux éléments factuels dans les débats actuels sur la « mondialisation ». Le Comité de l'Industrie et de l'Environnement Economique (CIBE) est bien placé pour démontrer l'existence d'un lien entre l'ouverture et les performances économiques. Le CIBE, le Comité des Echanges et le Comité de l'Investissement International et des Entreprises Multinationales (CIME) doivent coopérer pour rétablir la capacité de l'Organisation à prôner l'ouverture des marchés. La

base de données existante relative aux sociétés affiliées étrangères doit être étoffée afin de mieux couvrir les pays et les variables.

**Figure 5. Dimensions de l'ouverture**

1998, sauf indication contraire (en italiques)

	A		B		C		D		E		F			G		H
	ECHANGES		IMPORTATIONS DE SERVICES		B MOINS TRANSPORTS ET VOYAGES		RATIO D'INTERNATIONALISATION DES SERVICES (BIENS = 100) (B/A)*100		CAPITAL		PART DES FILIALES ETRANGERES dans la production ou le chiffre d'affaires			Services : deux exemples		Informatique
(en gras: les pays qui ont le mieux réussi selon la figure 3A)	Importations de biens en % du PIB dû aux biens	Importations de services en % du PIB dû aux services						Entrées IDE en % du PIB		Total secteur manufacturier	Télécoms					
Japon	19,0	4,8	2,3	<b>25</b>	<b>0,1</b>	1,8	0,1									
Italie	54,9	8,1	3,7	<b>15</b>	<b>0,1</b>	22,4	0,0								7,7	
Allemagne	65,9	8,8	3,8	<b>13</b>	<b>0,9</b>	10,8										
<b>Royaume-Uni</b>	78,1	8,3	2,4	<b>11</b>	<b>4,7</b>	31,4	4,1								35,8	
Canada	95,8	10,1	5,1	<b>11</b>	<b>2,8</b>	50,3										
France	68,2	6,6	2,9	<b>10</b>	<b>2,0</b>	29,2	1,6								13,1	
<b>Etats-Unis</b>	41,5	3,1	1,2	<b>7</b>	<b>2,3</b>											
<b>Irlande</b>	110,1	<b>47,6</b>	36,7	43	<b>2,7</b>	72,2	0,0								19,9	
<b>Autriche</b>	89,2	<b>22,0</b>	5,7	25	<b>2,8</b>		1,8								6,9	
Islande	78,1	<b>20,4</b>	4,1	26	<b>1,4</b>											
Rép. tchèque	114,0	<b>20,0</b>	10,9	18	<b>4,6</b>	27,6	1,4								23,6	
<b>Belgique-Lux.</b>	211,9	<b>18,4</b>	9,7	9	<b>8,3</b>										37,0	
<b>Pays-Bas</b>	135,0	<b>18,1</b>	8,2	13	<b>6,0</b>	31,7	3,4								22,8	
<b>Corée</b>	63,4	<b>16,2</b>	8,2	26	<b>1,7</b>											
<b>Norvège</b>	71,4	<b>16,0</b>	5,8	22	<b>2,5</b>	24,1									33,5	
Hongrie	135,9	<b>14,3</b>	9,1	11	<b>4,1</b>	73,0	62,0								22,5	
Suède	87,4	<b>14,1</b>	6,3	16	<b>8,3</b>	21,9	8,4								21,3	
Nlle-Zélande	67,2	<b>13,3</b>	4,7	20	<b>3,6</b>											
<b>Danemark</b>	91,7	<b>12,3</b>		13	<b>3,7</b>											
Portugal	88,2	<b>11,0</b>	4,3	13	<b>1,7</b>		28,8								15,6	
Finlande	68,5	<b>9,8</b>	4,7	14	<b>9,7</b>	16,2	1,8								25,7	
Turquie	46,9	<b>9,1</b>	5,1	19	<b>0,5</b>	11,2										
Suisse	82,5	<b>8,2</b>	2,7	10	<b>1,8</b>											
Espagne	70,2	<b>7,7</b>	4,2	11	<b>1,6</b>											
Pologne	75,6	<b>7,6</b>	4,9	10	<b>4,2</b>	33,8	1,6								22,4	
<b>Australie</b>	58,7	<b>7,0</b>	2,4	12	<b>1,9</b>											
Grèce	76,6	<b>6,2</b>	2,2	8	<b>3,1</b>											
Mexique	87,3	<b>4,8</b>	2,6	5	<b>2,5</b>											
Slovaquie																
<b>Grandes économies</b>																
Moyenne	60,5	7,1	3,1		1,8	24,3	1,5								18,9	
Ecart-type	25,0	2,5	1,2		1,6	17,0	1,9								14,9	
Ratio	0,4	0,3	0,4		0,9	0,7	1,3								0,8	
<b>Petites économies</b>																
Moyenne	90,9	14,5	7,1		3,6	34,6	12,1								22,8	
Ecart-type	35,9	9,2	7,4		2,5	22,6	20,7								8,0	
Ratio	0,4	0,6	1,0		0,7	0,7	1,7								0,4	

## **Thème n° 6. Le développement : interdépendances économiques entre les grandes régions de l'OCDE et des régions moins développées**

Depuis 1960, malgré les nombreux progrès, ainsi que les avancées dans le développement et l'aide étrangère (en particulier en Asie), la plupart des pays en dehors de la zone OCDE vivent dans une extrême pauvreté. C'est à la fois par altruisme et dans leur propre intérêt que les pays industrialisés continuent de les aider.

Nous ne devons néanmoins pas oublier que le développement économique n'est ni inévitable ni un droit. Il s'agit d'un processus long et difficile qui nécessite d'appliquer patiemment une extraordinaire discipline qui dépend, pour l'essentiel, de facteurs internes à un pays. L'extérieur, et en particulier les pays développés et riches, peut y contribuer, mais l'aide *à elle seule* ne sera guère plus qu'un palliatif. A l'heure où de nouveaux pays adoptent des stratégies axées sur les interdépendances internationales, c'est le moment idéal de renforcer un système d'échanges multilatéral et de supprimer les obstacles à l'investissement.

La figure 6 donne un aperçu des interdépendances économiques entre les pays de l'OCDE à revenu élevé et les pays en développement, en se concentrant sur le lien entre les échanges, l'investissement et l'aide publique au développement<sup>15</sup>. Les échanges internationaux constituent indubitablement la composante la plus puissante de l'interaction économique avec les pays en développement, et les grandes zones OCDE ne semblent pas différer significativement en termes « d'ouverture » globale aux importations hors régions OCDE, même si de grandes disparités régionales sont masquées par ce tableau général. Les sorties d'IDE de la zone OCDE vers les pays en développement représentent actuellement une interdépendance beaucoup plus importante que l'aide publique. Celle-ci constitue un flux qualitativement différent, qui peut orienter l'assistance sur ceux qui en ont besoin et avoir un impact plus fort sur le pays bénéficiaire. Mais, en réalité, elle risque de créer une relation de dépendance mutuelle entre le bénéficiaire et l'organisme ou le pays donneur.

Il faut saluer la prise de conscience récente selon laquelle la bonne gouvernance constitue une condition préalable à une utilisation fructueuse de l'aide. Mais penser que l'on peut améliorer la gouvernance d'un pays en promettant de l'aide repose sur une conception exagérée de l'influence que peut avoir l'extérieur sur les institutions et les politiques de ce pays. En effet, dans la mesure où l'influence extérieure devient la principale motivation d'une meilleure gouvernance, elle peut saper encore davantage le sentiment de responsabilité. Aujourd'hui, un grand nombre de pays pauvres restent tributaires de « l'aide au développement » pour leurs dépenses publiques, leur balance des paiements, et, aussi, leurs idées en faveur du développement. Cette situation est à la fois indésirable et intenable. En outre, la modernisation de l'environnement institutionnel est étroitement liée au développement économique. Tous ces éléments parlent en faveur de la primauté de liens économiques créés par le secteur privé comme moteur du développement et de la reconnaissance de cet état de fait par les pays déterminés à se développer rapidement.

L'IDE privé dans les pays en développement est à présent largement supérieur aux investissements d'origine publique. Il constitue un mécanisme plus souple pour transférer des technologies de pointe et peut renforcer les liens commerciaux. Mais, actuellement, l'IDE ne représente une part significative de l'investissement que dans un petit nombre de pays en développement. Les membres de l'OCDE n'imposent pas de limites aux sorties de capitaux. La suppression des obstacles à l'IDE et la mise en place de conditions cadres qui attirent l'IDE relèvent de la responsabilité des pays en développement.

### ***Recommandations***

Le Comité des Echanges de l'OCDE a raison de mettre l'accent sur l'Agenda de Doha pour le développement. L'accès des pays en développement aux marchés, qui nécessite une véritable contestabilité des marchés au sein de l'OCDE, constitue le moyen le plus puissant de parvenir au développement, et les travaux de l'OCDE sur le renforcement des capacités seront précieux. Du point de vue analytique, on observe également un besoin incessant de mettre à jour les données relatives à l'incidence, sur le développement, des interdépendances avec les pays en développement en termes d'échanges,

d'investissement et d'aide. Le Comité des Echanges, le CAD (Comité d'Aide au Développement), le CCNM (Centre pour la Coopération avec les Pays non membres) et le Centre de Développement pourraient œuvrer ensemble à la clarification de ces relations et élaborer un message OCDE cohérent et intégré.

Il est également nécessaire de subordonner clairement l'aide publique à la modernisation économique et politique, notamment avec des politiques économiques favorables à une orientation vers l'extérieur, malgré les limites de l'influence.

Du point de vue de la mesure et de l'adoption de politiques, il serait utile d'élaborer une méthodologie afin de séparer « l'aide humanitaire » (aide d'urgence, secours aux réfugiés, etc.) de « l'aide au développement » (participation publique de l'extérieur à l'investissement dans un pays en développement).

Le BIAC apprécie le travail de l'OCDE sur l'encouragement des conditions favorables à l'investissement en Europe du Sud-Est. Il est par ailleurs convaincu que ces efforts pourraient être étayés par un meilleur ciblage de l'aide publique au développement (APD). Le BIAC attend avec impatience l'occasion d'apporter la contribution importante du secteur privé à l'étude sur l'IDE en Chine prévue par l'OCDE.

**Figure 6. Développement : Interdépendances économiques des grandes régions OCDE avec les régions moins développées**

Toutes les données se rapportent à 1999	en valeur absolue (milliards de \$)			en pourcentage du PIB ou du RNB		
	USA	UE 15	Japon	USA	UE 15	Japon
<b>PIB</b>	9 190	8 293	3 105			
<b>IMPORTATIONS :</b>						
<i>Ensemble des marchandises</i>						
de tous les pays	1 024	2 130	310			
des pays hors zone OCDE	331	351	154	3,61	4,23	4,96
<i>Produits non primaires</i>						
de tous les pays	820	1 501	169			
des pays hors zone OCDE	257	219	81	<b>2,79</b>	<b>2,64</b>	<b>2,60</b>
<b>SORTIES D'IDE</b>						
vers tous les pays	152	352	21			
<b>vers les pays moins développés</b>	23	60	5	<b>0,25</b>	<b>0,73</b>	<b>0,17</b>
<i>revenu élevé à moyen supérieur</i>	11	41	2	0,12	0,50	0,08
<i>revenu faible à moyen</i>	11	19	3	0,12	0,23	0,09
<i>(total de l'APD pour la Chine : 3,9 mrd de \$)</i>						
vers les pays en transition et développés	16	25	3	<b>0,17</b>	<b>0,31</b>	<b>0,08</b>
total des sorties vers les bénéficiaires de l'APD	38	86	8	0,42	1,03	0,25
<b>AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT</b>						
				(en pourcentage du RNB)		
Versements nets aux pays en développement	9	27	15	<b>0,10</b>	<b>0,32</b>	<b>0,34</b>

## NOTES ET SOURCES DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

### Figure 1A

Estimations et projections du taux de croissance du PIB, d'après les *Perspectives économiques de l'OCDE n° 71* [en ligne], printemps 2002.

### Figure 1B

Taux de chômage normalisé jusqu'en 2001 (inclus), d'après les *Statistiques rétrospectives de l'OCDE 1970-2000* et la base de données [en ligne] de l'OCDE sur l'emploi. Projections du taux de chômage non normalisé pour 2002 et 2003, d'après les *Perspectives économiques de l'OCDE n° 71* [en ligne], printemps 2002.

### Figure 2A

Variation du taux annuel moyen de l'emploi entre 1985-89 et 1995-99. Source : Base de données de l'OCDE sur l'emploi [en ligne]. Variation du revenu marchand des 30 pour cent les plus pauvres de la population. Source : Michael Förstner et Mark Pearson, « Income Distribution in OECD Countries » (répartition du revenu dans les pays de l'OCDE), décembre 2000, document ronéotypé.

### Figure 2B

Source : Données de référence d'après le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), *Connaissances et compétences : des atouts pour la vie. Premiers résultats du PISA 2000*, OCDE, Paris 2001, figure 7.7, page 173.

### Figures 3A et 3B

Evolution du PIB par habitant, d'après la base de données en ligne de l'OCDE (STI/EAS), édition 2001 du *Tableau de bord de la science, de la technologie et de l'industrie*. Dans chaque groupe, la deuxième colonne mesure la variation entre 1989 et 1999 du PIB par habitant, **en pourcentage du PIB par habitant des Etats-Unis** (qui est supposé égal à 100). Ainsi, un pays qui se situait à 80 % du PIB par habitant des Etats-Unis en 1989 et qui est tombé à 75 % en 1999 affichera un -5. Aucune donnée relative à la croissance du PIB par habitant à long terme n'était disponible pour l'Islande, le Luxembourg et la Slovaquie dans cette base de données. Dans les quatre groupes, les pays sont classés en fonction de leur degré de convergence avec le niveau de PIB par habitant observé aux Etats-Unis (le plus élevé en 2001).

Indicateur composite de la qualité de la réglementation d'après « Governance Matters II. Updated Indicators for 2000/2001 » de Daniel Kaufmann, Aart Kraay et Pablo Zoido-Lobaton, Banque mondiale, Policy Research Working Paper #2772, février 2002. Disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.worldbank.org/wbi/governance/govdata2001.htm>

**Notes pays sur la figure 3A :** (1) Important impact de l'effondrement des échanges avec le COMECON, (2) pays exportateur de pétrole profitant de la manne pétrolière, (3) passage à l'économie de marché durant les années quatre-vingt-dix, (4) rattrapage exceptionnellement rapide, (5) recul des performances dans les années quatre-vingt-dix, (6) croissance modeste dans les années quatre-vingt-dix.

### Figure 5

Données relatives au PIB, aux échanges et à l'IDE d'après *L'OCDE en chiffres*, éditions 2000 et 2001. Part des entreprises affiliées étrangères dans la production ou le chiffre d'affaires d'après *Mesurer la mondialisation. Le poids des multinationales dans les économies de l'OCDE, édition 2001*, OCDE, Paris, 2002. Un résumé est accessible en ligne à l'adresse : <http://www.oecd.org/EN/document/0,,EN-document-7-nodirectorate-no-1-27622-7,FF.html>

### Figure 6

Données relatives aux échanges d'après *International Trade by Commodity Statistics 1995/2000*, OCDE, Paris 2002. Données relatives à l'IDE et à l'aide publique au développement d'après *Coopération pour le développement. Rapport 2001, The DAC Journal 2002*, Volume 3, No.1, OCDE, Paris, 2002, et base de données [en ligne] du CAD. Les pays en développement forment la Partie I du système de classification du CAD, tandis que la Partie II regroupe les pays à revenu élevé bénéficiaires ainsi que les économies en transition.

## LISTE DES ABBREVIATIONS

CAD	Comité d'Aide au Développement
CCNM	Centre pour la Coopération avec les Pays non membres (OCDE)
CIBE	Comité de l'Industrie et de l'Environnement des Entreprises (OCDE)
CIME	Comité de l'Investissement International et des Entreprises Multinationales (OCDE)
EPC	Comité de la Politique Economique
IDE	Investissement direct étranger
NAIRU	Taux de chômage non accélérateur de l'inflation
OMC	Organisation mondiale du commerce
PIB	Produit intérieur brut
PISA	Programme international pour le suivi des acquis des élèves
PUMA	Service de la gestion publique de l'OCDE
RNB	Revenu national brut
STI	Direction de la Science, de la Technologie et de l'Industrie (OCDE)
STI/EAS	Division analyse économique et statistiques de la STI

## NOTES DE FIN

- 1 La Note de discussion 2001 peut être téléchargée sur le site du BIAC : [http://www.biac.org/Textes/BIAC\\_TEXTES/BIAC\\_SubmissionsPDF/HIGH\\_LEVEL\\_Statements/Innovation\\_and\\_Global\\_Sustainable\\_GrowthFIN.pdf](http://www.biac.org/Textes/BIAC_TEXTES/BIAC_SubmissionsPDF/HIGH_LEVEL_Statements/Innovation_and_Global_Sustainable_GrowthFIN.pdf)
- 2 *Pour l'ouverture des marchés. Les bénéfices de la libéralisation des échanges et de l'investissement*, OCDE, Paris, 1998. Pour l'ouverture des marchés de services : l'Accord général sur le commerce des services, OCDE, Paris, 2002.
- 3 Voir les Notes des graphiques et tableaux, à la fin de la présente déclaration, pour les sources d'information utilisées et les notes explicatives.
- 4 Une liste des abréviations est fournie ci-dessus.
- 5 Pour les besoins de la présente analyse, le terme « individu » désignera les ménages ou les individus.
- 6 Voir Michael F. Förstner, assisté par Michele Pellizzari, « Trends and Driving factors in Income Distribution and Poverty in the OECD Area », *Labour Market and Social Policy-Occasional Paper* No. 42, 2000.
- 7 Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) – *Connaissances et compétences : des atouts pour la vie. Premiers résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) 2000*, OCDE, Paris, 2001.
- 8 *Les relations industrie-science : Une évaluation comparative*, OCDE, Paris, 2002.
- 9 Y compris les obstacles non tarifaires ayant un impact mesuré sur les échanges, la limitation des prises de participations étrangères, les contrôles de prix, l'ampleur et l'efficacité de la législation sur la concurrence, l'ampleur et l'efficacité de la réglementation financière, les procédures administratives, la lourdeur des formalités, la décentralisation des pouvoirs, l'indépendance et la transparence des structures de gouvernement locales, etc. Pour plus d'informations, consulter : « *Governance Matters II. Updated Indicators for 2000/2001* » de Daniel Kaufmann, Aart Kraay et Pablo Zoido-Lobaton, Banque mondiale, Policy Research Working Paper #2772, février 2002. Disponible en ligne à l'adresse : <http://www.worldbank.org/wbi/governance/govdata2001.htm>
- 10 Les chiffres de 1998 sont utilisés afin de permettre la comparaison des données relatives aux échanges et à l'IDE et les données sur la production des entreprises à capitaux étrangers, ces dernières étant disponibles jusqu'en 1998 seulement.
- 11 OCDE, *Mesurer la mondialisation : Le poids des multinationales dans les économies de l'OCDE*, Edition 2001, OCDE, Paris, 2002 Volume I. Figure 13.
- 12 Des recommandations plus détaillées sont communiquées dans la Déclaration du BIAC au Comité de Liaison de l'OCDE auprès des Organisations Non Gouvernementales « Le défi de la reprise économique

dans un environnement radicalement nouveau. Doha : et ensuite ? », novembre 2001. Disponible sur le site web du BIAC.

13

Il existe une petite différence entre les données relatives aux échanges (qui se réfèrent à des importations venant de l'extérieur de la zone OCDE) et les données relatives à l'APD et à l'IDE qui mentionnent les flux en direction de pays et territoires en développement, selon la définition du système de reporting du CAD, c'est-à-dire en incluant certains pays de l'OCDE dans les bénéficiaires.